

ARTS, LETTRES, LANGUES

Licence mention Langues étrangères appliquées (LEA) parcours type Anglais/Espagnol



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
180 crédits
crédits



Durée
3 ans



Composante
UFR des lettres,
langues,
sciences
humaines et
des sociétés



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais,
Espagnol

Présentation

C'est face à un besoin croissant de formations professionnalisantes que la Licence en Langues Étrangères Appliquées a vu le jour au début des années 1990. Elle est coordonnée par l'UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés (LLSHS) de l'Université Sorbonne Paris Nord.

La formation en LEA s'organise autour de trois volets d'importance égale : l'étude de deux langues (anglais-espagnol) sur un strict plan d'égalité ainsi que des matières d'application : le droit, l'économie, la gestion, le marketing et les assurances.

De plus, le cursus est complété par un renforcement en français et en culture générale, une formation en informatique et l'apprentissage optionnel d'une troisième langue (allemand, chinois, italien ou russe). La troisième année se termine par un stage obligatoire en entreprise.

Il s'agit donc d'une formation pluridisciplinaire qui dispense un enseignement de haut niveau et qui permet aux étudiants d'acquérir une culture générale solide ainsi qu'une réelle ouverture d'esprit face à la réalité du marché du travail à l'échelle internationale.

Public concerné

La formation LEA est une filière "professionnalisante" : elle s'adresse à des étudiants souhaitant mettre leurs compétences en langues au service de l'entreprise, dans les secteurs des assurances, du commerce, de la communication, des banques et des services internationaux.

Objectifs

Les diplômés de LEA sont non seulement des linguistes formés à l'université et maîtrisant deux langues (outre la leur), la culture et la civilisation des pays où l'on parle ces langues, mais également familiarisés avec le monde des affaires et l'univers de l'entreprise, son fonctionnement, ses modes d'organisation et ses objectifs.

À la différence des diplômés de BTS ou d'écoles de commerce, ce ne sont pas seulement des spécialistes d'un domaine d'application qui, accessoirement, ont reçu une formation en langues, mais au contraire des linguistes possédant de solides connaissances dans ces domaines (droit, économie, gestion, marketing, commerce international, assurances et relations internationales).



Savoir-faire et compétences

Outre un haut niveau linguistique en anglais et espagnol et une connaissance approfondie des pays où ces langues sont parlées, les diplômés de LEA acquièrent une solide connaissance des matières d'application (droit, économie, gestion, marketing, commerce international, assurance et relations internationales).

Ils développent en outre des compétences transversales tout au long de leur cursus, telles que la capacité à dégager une problématique, à travailler en groupes et à développer une réponse synthétique à des problèmes contemporains.

Organisation

Contrôle des connaissances

Chaque cours de Travaux Dirigés (TD) est validé par un contrôle continu des connaissances (CC) sous forme d'épreuves en cours de semestre, et par une épreuve en fin de semestre. Les Cours Magistraux (CM) peuvent également donner lieu à un contrôle continu des connaissances, ou se limiter à une épreuve en fin de semestre.

Possibilité de contrôle terminal unique sur justificatif.

Aménagements particuliers

Des aménagements particuliers (emploi du temps, année de césure) peuvent être envisagés pour les étudiants salariés (justifiant d'un contrat de travail annuel), sportifs de haut niveau, mères de famille.

Admission

Conditions d'admission

Conditions statutaires (Baccalauréat, VAE) ou sur dossier (commission d'équivalence).

Ou par Validation des acquis professionnels (V.A.P.) ou V.A.E.

Accès par transfert de dossier (après avis de la commission d'admission).

Modalités de candidature

Parcoursup (Licence 1) : du 17 janvier au 14 mars 2024

eCandidat (Licence 2 et 3) : du 24 avril au 30 juin 2024

Droits de scolarité

Les droits d'inscription sont ceux d'une année de Licence.

Pré-requis obligatoires

- * L1 : Baccalauréat avec un bon niveau en anglais et en espagnol.
- * L2 : Avoir validé L1 ou équivalent (BTS, DUT, CPGE après demande d'équivalence et sur avis de la commission d'admission) et avoir un très bon niveau en anglais et en espagnol.
- * L3 : Avoir validé L2 ou équivalent et avoir un très bon niveau en anglais et en espagnol.

Pré-requis recommandés

Les étudiants qui s'adaptent le mieux à la Licence de Langues Étrangères Appliquées ont un baccalauréat général, parfois technologique, avec un bon niveau à l'oral et à l'écrit en anglais et espagnol.



Une bonne autonomie et une bonne capacité de travail, de même qu'un intérêt réel pour le monde de l'entreprise, le droit et l'économie sont également requis.

Les étudiants ont la possibilité de se réorienter (sur demande et en fonction des capacités d'accueil) vers une autre licence à la fin du premier semestre de Licence 1 ou en fin de Licence 1.

Et après

Poursuite d'études

Notre filière appartient à la branche « affaires et commerce » de la formation LEA ; elle est professionnalisante. Les diplômés travaillent dans les secteurs du commerce, du tourisme, de l'assurance, des services à l'international ou ils poursuivent des études en master à l'université ou dans d'autres formations.

Cette licence LEA inclut en L3 un début de spécialisation dans le domaine des assurances qui permet aux étudiants d'accéder au master professionnel proposé par le département : le Master Langues Étrangères Appliquées aux Métiers internationaux des assurances.

Il est également possible de poursuivre des études dans des masters commerce ou marketing international, relations internationales, traduction ou métiers de l'enseignement.

Poursuite d'études à l'étranger

La poursuite d'études à l'étranger est possible et facilitée par le système d'acquisition de crédits ECTS (30 par semestre validé).

Passerelles et réorientation

Insertion professionnelle

Les jeunes diplômés s'orientent vers les secteurs des assurances, du commerce, des banques et des services internationaux.

Contacts



Contacts

Responsable pédagogique

Tristan AUVRAY

Responsable administratif

Secrétariat de la Licence LEA

☎ 01 49 40 32 01

📍 UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et des Sociétés, 99 av. J.-B. Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Organisation

La licence LEA comporte trois volets d'importance égale : l'étude de chacune des deux langues et des matières d'application.

- * L'étude des deux langues étrangères porte sur l'oral, l'écrit, la traduction, la langue commerciale, la culture et la civilisation des pays où l'on parle ces langues ;
- * Les matières d'application sont le droit, l'économie, la gestion, le commerce et, en troisième année, le marketing et les assurances. En première et en deuxième année, les étudiants reçoivent en outre un enseignement complémentaire de français et culture générale, ainsi qu'une formation en informatique. Ils ont également la possibilité d'apprendre ou de se perfectionner dans une troisième langue à partir de la deuxième année : le chinois, le russe ou l'italien. Ces cours sont dispensés et gérés par l'Espace langues de l'UFR.

En troisième année, les étudiants peuvent effectuer un ou deux semestres dans une université européenne partenaire dans le cadre des accords Erasmus+ (à demander en deuxième année).

Les étudiants sont encadrés à tous les stades de leur formation par un responsable d'année (L1, L2, L3) auquel ils se réfèrent pour toute question pédagogique.